



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'urgence pour l'hôpital public

Question au Gouvernement n° 2453

Texte de la question

PLAN D'URGENCE POUR L'HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet.

M. Joël Aviragnet. Madame la ministre des solidarités et de la santé, la semaine dernière, vous avez présenté le plan pour l'hôpital public à la presse. Ce plan est tardif et insuffisant.

Tardif, car il a été présenté huit mois après le début de la crise des urgences de l'hôpital public et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD –, et qu'il est arrivé au Parlement après le dépôt du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020. Un comble de désinvolture !

Insuffisant, il l'est pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les infirmiers français sont parmi les moins bien payés des pays de l'OCDE : à cela, vous répondez par la création d'une prime qui ne comptera ni pour la retraite ni pour le chômage, dont le montant sera de 66 euros mensuels et qui sera réservée aux seuls Parisiens. Une honte, quand on connaît la situation des hôpitaux et des urgences ailleurs qu'à Paris !

M. Patrick Hetzel. C'est scandaleux !

M. Joël Aviragnet. Dans ma circonscription, les urgences de l'hôpital de Saint-Gaudens ont fermé leurs portes le week-end dernier, car les infirmiers et les soignants – comme dans bien d'autres lieux en France – sont à bout. Leurs conditions de travail sont insupportables : voilà la réalité ! Ils réclament des réouvertures de lits, des hausses de salaires et des recrutements. Vous leur répondez : « Soigne et tais-toi ! » Pire : vous proposez des primes au mérite pour les motiver davantage.

Madame la ministre, aucun infirmier, aucun aide-soignant ni aucun médecin ne manque de mérite dans ce pays. Allez-vous entendre raison et proposer des mesures à la hauteur des attentes des soignants ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Aviragnet, nous avons déjà eu ce débat. La dernière loi relative à l'hôpital public date de 2008. Il s'agit de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires – HPST. Onze ans de dégradation continue !

J'aurais aimé que des gouvernements investissent, en adoptant un grand plan d'investissement. J'aurais aimé que des gouvernements proposent des augmentations de salaires aux personnels paramédicaux.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) J'aurais aimé que l'hôpital public fasse l'objet d'une

loi sans précédent visant à renforcer son attractivité. J'aurais aimé que l'on repense sa gouvernance et son organisation. J'aurais aimé ne pas trouver en arrivant 1 milliard d'euros de dette hospitalière. (Mêmes mouvements.)

M. Thibault Bazin. C'étaient vos amis socialistes qui étaient au pouvoir !

M. Éric Coquerel. C'est vous qui êtes au Gouvernement !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Je n'attaque personne. Tout cela est le fruit d'années d'indécision, ou de décisions aux effets pervers. Je me suis attelée à une réforme d'envergure de notre système de santé, pour que l'hôpital ne soit plus le réceptacle des dysfonctionnements d'un système de santé qui n'était plus adapté aux besoins des personnes âgées souffrant de maladies chroniques.

Mme Elsa Faucillon. Changez de politique !

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'ai fait adopter le plan « ma santé 2022 », visant à lever le numerus clausus et permettant de procéder à des délégations de tâches, de préserver du temps médical ainsi que de refinancer et réactiver certains hôpitaux de proximité, qui rendront les services dont la population a besoin là où elle vit. J'ai élaboré un plan ambitieux pour l'hôpital public...

Mme Caroline Fiat. Il n'est pas ambitieux !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...que M. le Premier ministre a présenté mercredi dernier. L'hôpital ne peut plus attendre que ces réformes portent leurs fruits ; il ne peut pas attendre un an ou deux. J'ai répondu aux demandes des personnels hospitaliers. (*« Non ! » sur les bancs du groupe FI.*) J'ai repris leurs contributions.

Mme Caroline Fiat. Vous n'en avez repris qu'un tiers !

Mme Agnès Buzyn, ministre. La dette massive des hôpitaux les empêche d'investir, de recruter et de renforcer leur attractivité. Notre plan prévoit la reprise de 10 milliards d'euros de dette sur trois ans et 1,5 milliard d'argent frais pour mieux rémunérer les personnels. Grâce à ce plan d'investissement sans précédent, l'hôpital redeviendra attractif ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. Joël Aviragnet.

M. Joël Aviragnet. Madame la ministre, selon Albert Camus, mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Pauvre Albert Camus !

M. Joël Aviragnet. Je regrette, madame la ministre : votre plan est malhonnête. Il s'agit d'un plan com', pas d'un plan pour l'hôpital. Vous avez annoncé que 300 millions d'euros seront fléchés vers l'hôpital dès 2020 ; or l'amendement du Gouvernement censé introduire cette mesure ne prévoit que 200 millions. Vous avez annoncé 1,5 milliard d'euros sur trois ans ; en réalité, seuls 600 millions d'euros d'argent frais sont prévus.

Mme Marie-George Buffet. Il a raison !

Mme Sylvie Tolmont. Des actes !

M. Joël Aviragnet. Dans votre élan de communication, vous avez qualifié votre plan d'historique, ajoutant qu'il constituait un bol d'oxygène pour l'hôpital. Il fallait comprendre...

M. le président. Merci, cher collègue.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2453

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)